



Echos du Conseil municipal du 13 décembre 2011

Les débats principaux de ce Conseil municipal ont tourné autour du chronobus et des questions d'urbanisme, sur fond d'actions provocatrices de l'association des commerçants et de diffusion d'informations erronées de l'association SLUPCV. Ces associations souhaitent-elles revenir au dialogue, alors que des expressions d'autres citoyens commencent à se faire entendre ?...

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver ces 'échos' et les précédents sur mon BLOG :

Patrick COTREL,

Président du groupe Harmonicité

au sein du Conseil municipal

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(extraits) Sainte-Luce a connu plusieurs périodes de croissance. C'est nécessaire car une commune se nourrit de l'arrivée de ces nouveaux habitants. À défaut, c'est le vieillissement, le repli sur soi.

Nous vivons aujourd'hui une période similaire, à plus grande échelle encore car notre agglomération connaît depuis maintenant 15 ans une forte expansion liée à son attractivité économique. Qui s'en plaindrait aujourd'hui, alors que la crise économique bat son plein ? (...)

Notre rôle de décideurs publics est d'harmoniser et d'équilibrer ce développement, (...)

Dans un premier temps, nous avons restauré les capacités financières de la commune, rénové le parc d'équipements publics, mis en place des nouveaux services et actions pour favoriser le mieux vivre ensemble. Ce travail continue.

Nous entrons aujourd'hui dans une seconde partie du mandat, avec le lancement d'une programmation d'équipements publics qui vise à répondre aux besoins des nouvelles populations de l'Est de Sainte-Luce, que nous sommes heureux d'accueillir à la Minais et aux Islettes, et à équilibrer l'aménagement du territoire communal.

Nous le verrons tout à l'heure, nous programmons un multi accueil pour la petite enfance à la Minais à la rentrée scolaire 2014, une salle municipale de quartier aux Islettes en 2015, un groupe scolaire avec accueil périscolaire et restauration à la Minais prévu pour la rentrée 2016, si possible pour la rentrée 2015.

Il s'agit d'une opération d'un coût total de près de 15 millions d'€, dont 4,5 millions seront à la charge de la mairie. (...)

Le projet de Chronobus s'inscrit dans l'indispensable adaptation de notre territoire à cette nouvelle croissance : l'urbanisation de l'axe Nantes/Sainte-Luce/Thouaré nécessite un transport rapide et performant pour permettre aux Lucéens d'avoir un autre choix que l'automobile. (...)

C'est conforme aux engagements nationaux et locaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour des raisons évidentes d'aménagement du territoire. (...)

Bien sûr, les précisions techniques doivent être apportées et discutées et les interrogations de nombreux Lucéens

sont pertinentes. C'est le but des rencontres que nous organisons en ce moment et de l'enquête publique de février prochain. (...)

Le Chronobus est un atout pour le cadre de vie : comment penser que notre ville sera plus agréable et attractive si son centre-ville est englué dans la circulation automobile dans quelques années ?

Il permettra un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement, conforté ensuite par le TER dont nous espérons un arrêt dans quelques années. C'est pourquoi nous avons demandé à Gilles Bontemps, vice-président de la Région en charge des déplacements, de venir évoquer ce dossier avec nous. Je l'en remercie.

L'adaptation de notre commune à cette évolution de notre territoire est nécessaire. (...)

Aujourd'hui, le Plan Local d'Urbanisme, voté par l'ancienne municipalité en 2007, autorise des constructions hautes et denses dans toutes les zones urbaines en zone Ua comme en zone Ub. Nous travaillons à une nouvelle modification du Plan Local d'Urbanisme, qui verra le jour en 2012 dans laquelle nous souhaitons adopter de nouvelles règles plus cohérentes et plus restrictives en limitant les collectifs aux grands axes et aux terrains stratégiques et en préservant la spécificité des secteurs pavillonnaires.

Avec le projet de nouveaux équipements à l'Est, le Chronobus comme trait d'union entre le centre-ville et les nouveaux quartiers, et notre volonté de maîtriser la densification urbaine, nous accompagnons l'évolution de notre ville qui connaît aujourd'hui une période de mutation.

Ces évolutions génèrent de légitimes questions et nous sommes là pour expliquer le sens de notre action.

Pour autant, je n'accepte pas les arguments caricaturaux qui visent à susciter l'inquiétude des Lucéens. (...)

Préserver la qualité de vie et l'âme de Sainte-Luce, c'est justement prendre aujourd'hui les mesures et les décisions nécessaires, pour nous et pour les générations suivantes.

Deux informations supplémentaires : le jeune Yoann (11 ans) renversé vendredi a été placé en coma artificiel. J'ai manifesté mon soutien et celui du Conseil municipal auprès de ses parents. Il pourrait être placé en période de réveil sous 4 jours. Nous devons être attentifs aux

conditions qui ont permis cet accident et rechercher les conditions de sécurisation et de réduction des vitesses. D'autre part, notre commune a été mise en cause car possédant une rue Alexis Carel. Cette personne a été prix Nobel de médecine en 1919, puis a progressivement adopté les thèses nazies et s'est engagé fortement dans la collaboration. Nous allons engager les procédures pour débaptiser cette rue.

Christelle PIQUIN : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) (résumé) Dans cette période de crise, nous faisons confiance au discernement des français. Pour réguler les mécanismes financiers, nos dirigeants ont une attitude responsable consistant à faire des réformes courageuses et volontaristes, face au conservatisme de gauche.

Dans notre commune, on constate un mécontentement par rapport à l'immobilier dans les quartiers et au plan de circulation. Il y a un an, c'était le Plessis-Maillard, puis l'Aubinière et aujourd'hui le Mottay.

Pour l'antenne Orange, le changement de lieu s'est fait aux frais des contribuables lucéens.

Il y a un fronde à propos du chronobus. Mais attention : nous ne sommes pas opposés à des transports en commun performants, comme l'a écrit Dominique BOTBOL dans le magazine municipal. Mais le projet qui est avancé n'est pas abouti : tous les modes de déplacement vont passer par la rue Jean Moulin, ce n'est pas possible. Et le sens interdit va se faire au détriment du commerce. Tout cela va provoquer un traumatisme qui n'est pas acceptable. De plus, cela va provoquer des problèmes au Nord de la commune et il n'y a toujours pas de réponses.

Et ce chronobus va coûter cher : 17,2 Millions € (en augmentation de 28%). En plus ce transport en commun ne permet même pas d'atteindre directement le centre de Nantes.

Pour nous, il faut d'abord penser à l'urbanisme, puis les transports en commun, et pas l'inverse.

On est face à des improvisations et des approximations : il faut tout arrêter pour faire de la concertation et ne pas imposer.

Par contre, la rénovation de l'église est bien réussie.

Jacques CORDON : (résumé) Il faut arrêter de dire que nous représentons l'UMP : nous n'avons pas forcément notre carte à l'UMP. Nous sommes de droite, oui c'est clair ; mais nous ne sommes pas les représentants de l'UMP.

Christophe CLERGEAU (an nom de Sainte-Luce Avance) : (résumé) Ce que vous avez dit constitue une clarification : vous représentez bien la droite. Mais ce que vous dites sur le chronobus est très différent de ce que M. BOTBOL avait écrit. Vous êtes dans la contestation, sans proposition réaliste, et cela mène à une impasse.

Il est étonnant que vous ne disiez pas un mot sur les équipements que nous allons créer à l'Est de la commune. Car pour nous, les débats qui traversent la population Lucéenne concernent la qualité des services offerts municipaux à la population, la mise en place de transports en commun performants, les équipements publics à l'Est de la commune et la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Le déficit qui nous est posé est de trouver des équilibres entre la nouvelle population et l'ancienne, les jeunes et les plus âgés, l'Est et l'Ouest de la commune, ...etc.

Nous devons chercher le chemin de l'intérêt général sans dogmatisme ni conservatisme.

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité)(résumé) La situation économique et financière de la France (et sans doute aussi de l'Europe) est très alarmante. L'endettement de notre pays a très fortement augmenté durant la présidence Sarkozy. Mais face à la crise, aucun contrôle du système financier n'a été mis en place, et plutôt que de favoriser une croissance verte (économies d'énergie, isolation, énergies renouvelables, ...), on nous sert le discours éculé du lobby pro-nucléaire, malgré l'échec technique, économique et commercial de l'EPR.

Dans ces conditions, il ne reste plus qu'à mettre en place l'austérité pour les plus pauvres et les classes moyennes, tout en préservant les privilèges pour les plus riches. Et pour couronner le tout, ce pouvoir tente de désigner des boucs émissaires : les pauvres qui fraudent les aides sociales, les fonctionnaires, les étrangers (même en situation régulière), ...

On sait où mène ce jeu : à la montée du Front National !!!

(Pour lire la partie de politique générale de l'intervention, [cliquer sur le lien suivant](#))

Ceci aura nécessairement des répercussions sur les demandes d'aides sociales des familles, et ce sont les collectivités territoriales (départements et communes) qui devront y remédier sans que leurs recettes ne soient réajustées. Roselyne Durand, à ma suite, vous donnera des précisions sur cette situation.

C'est dans ce contexte d'inquiétudes multiples et d'incertitudes sur leur avenir, que les Lucéens et les Lucéennes ont perçu le projet du Chronobus comme venant changer leurs habitudes et leur cadre de vie. Peut être n'avons-nous pas suffisamment contacté les habitants pour donner les explications. Tout changement peut susciter des interrogations, et nous nous devons d'aller vers la population pour expliquer, ré-expliquer si besoin.

Cependant, aujourd'hui, nous avons à peu près toutes les réponses aux objections des adversaires du chronobus :

- Les commerçants craignaient que le frein au flux de transit par le centre ville se traduise par une perte de clientèle : **le flux de transit est rétabli** ;
- Les **percées** envisagées pour faciliter la circulation entre les lotissements **au Sud** de la commune sont **supprimées** ;
- Il n'y aura **aucune perte de places de stationnement** en centre ville : toutes les places supprimées seront compensées à proximité (contrairement à ce que disent les affichettes apposées par certains commerçants) ;
- Nantes Métropole est en train d'étudier la question des parkings relais sur l'ensemble de l'agglomération. A ce titre, il est envisagé d'implanter **deux parkings relais aux entrées Est et Ouest du bourg de Sainte-Luce et d'un parking à Thouaré** ;
- Les **bus 75, 82 et 83**, qui desservent les écarts et le collège, seront **maintenus**, réaménagés et sans doute renforcés ;
- Nous faisons le maximum pour obtenir la **sécurisation et des dispositifs de ralentissement des vitesses** sur les liaisons inter-quartiers du Nord (Cadoire, Mottay).

Dans ces conditions, nous regrettons que des commerçants apposent des affichettes en vitrine qui sont à la limite de la mauvaise foi et du mensonge, alors que nous les avons rencontrés (tous ou leurs représentants) 5 fois depuis le début de l'année : il faut s'engager clairement dans le dialogue et mettre le conflit et la polémique au vestiaire.

Pour ce qui concerne SLUP CV, que nous avons rencontrée la semaine dernière, on fait encore plus fort ! Dans son dernier « journal » il nous annonce une percée entre le parking de la place du 11 novembre et la rue Dolny ... que nous découvrons Nantes Métropole et nous-mêmes ! Et à grand renforts de flèches sur des plans, ils nous montrent « VOILA LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION ». Ce sont eux qui semblent décider, en dehors de toute procédure légale : c'est extraordinaire !

Cela suffit : il faut que chacun retrouve calme et mesure. **En tous cas, nous n'accepterons pas des opérations politiciennes qui tentent de se cacher sous des intérêts catégoriels. Il faut parler à visage découvert.**

Merci de votre attention.

Roselyne DURAND : (résumé) Comme Patrick Cotrel y a fait allusion, les demandes d'aides sociales effectuées en 2011 par les Lucéens sont en nette augmentation. (Il semble que les demandes d'aides alimentaires soient en augmentation de 30 % tout comme les aides aux dépenses énergétiques). Pour aider ces publics, nous avons fait le choix de dédier un agent au sein du CCAS de la ville pour l'accompagnement social des bénéficiaires RSA et nous venons de signer une convention avec l'association d'insertion PARTAGE 44.

Par ailleurs, je souhaiterais rendre hommage, au nom du groupe des élus.es Harmonicité, à un ami qui nous a quitté ce week-end. Il s'agit d'Etienne Gallien, militant syndical et associatif lucéen.

Après avoir été au service du milieu associatif dans l'administration « jeunesse et sports », il était habité, avant même de prendre sa retraite, par le souci de continuer à être socialement utile, et convaincu que beaucoup d'autres Lucéens et Lucéennes, rejoindraient cette préoccupation, il avait jeté les bases d'un projet d'actions solidaires reposant sur l'échange et le partage de services, qui est devenu aujourd'hui l'association Entraide Lucéenne. Il en a d'ailleurs été le premier président.

Etienne était quelqu'un d'humble et de discret, qui savait innover sur le plan social, et pour lequel les valeurs de solidarité et de fraternité n'étaient pas que des mots. La maladie l'a emporté trop vite. Il n'aura pas non plus eu le temps de voir se réaliser un projet auquel lui et son épouse tenaient particulièrement : celui d'un

habitat intergénérationnel qu'il avait lancé avec des amis, avec un concept novateur d'autopromotion immobilière.

Au revoir Etienne. Merci pour ta générosité et ton engagement à nos côtés

Bernard Aunette donne ensuite la parole à Gilles BONTEMPS, Vice Président du Conseil régional en charge des transports, du TER en particulier.

Gilles BONTEMPS : (résumé) Nous avons bien en tête cette demande d'arrêt TER à Sainte-Luce : Bernard Aunette, Christophe Clergeau, Patrick Cotrel et René Québriac nous le rappellent régulièrement. Mais la ligne Nantes-Angers est saturée. Pour faire circuler plus de trains, il faut lever 3 obstacles :

- avoir des quais supplémentaires en gare de Nantes, pour recevoir, aussi le tram-train pour Chateaubriand. C'est fait depuis juin 2011 ;
- changer le système de signalisation permettant de faire passer plus de trains. C'est au Contrat de Projet Etat Région et ce sera terminé au second semestre 2013 ;
- réaliser un terminus technique à Ancenis permettant à certains TER de ne faire que Nantes-Ancenis. Les études sont en cours et les travaux terminés en 2015.

Mais tous les TER desservant Mauves et Thouaré ne pourront pas s'arrêter à Sainte-Luce (un sur deux). On va inscrire l'étude d'un arrêt à la Minais (plutôt qu'à la Verdure) dans le cadre de l'étude de l'étoile ferroviaire de Nantes (pour mi 2012). Notre objectif est de développer les transports en commun périurbains, car les Pays de la Loire connaissent une croissance de 16% (moyenne nationale : 10%). Mais ces TER ou Tram Trains sont complémentaires aux autres transports en commun : d'ailleurs, le Coseil Régional a donné une subvention pour le développement des chronobus.

Patrick COTREL (résumé) Merci Gilles pour ces précisions. Nous sommes dans une logique du RER francilien. Mais on n'aura jamais une fréquence supérieure à la demi-heure, au mieux. C'est donc bien complémentaire au chronobus qui pourra atteindre la fréquence de 6 minutes et permettra, à terme, une correspondance avec le tram-train de Chateaubriand et plus tard avec la ligne 2 du tramway, sans repasser par le centre de Nantes.

Christophe CLERGEAU : (résumé) Evoque la question de sécurité des lycéens qui traversent les voies du tram et des trains (qui vont être plus nombreux) à la station Landreau.

Gilles BONTEMPS : (résumé) Cette question est à l'étude avec Nantes Métropole, la Région et RFF : un cheminement guidé et sécurisé, ainsi qu'une information des lycéens sont en préparation.

1 – 1 Enfance jeunesse éducation : équipements de l'Est de la commune

Bernard AUNETTE : (résumé) Comme je l'ai dit en introduction, nous allons réaliser un multi accueil pour la petite enfance à la Minais à la rentrée scolaire 2014, une salle municipale de quartier aux Islettes en 2015, un groupe scolaire avec accueil périscolaire et restauration à la Minais prévu pour la rentrée 2016, si possible pour la rentrée 2015.

Il s'agit d'une opération d'un coût total de près de 15 millions d'€ financés par le PAE des Islettes, la ZAC de la Minais, le fonds de compensation de la TVA et le Conseil Général 44. Resteront 4,5 millions à la charge de la commune. Un appel d'offres sera lancé pour une assistance à maîtrise d'ouvrage

Christophe CLERGEAU : (résumé) Le groupe scolaire comprendra 14 classes plus 2 classes pour

l'accueil péri scolaire. Une tranche optionnelle de 2 classes pourra nous permettre une adaptation si le nombre d'enfants est supérieur aux prévisions. Le hall et une salle de réunion seront ouverts aux associations le soir et le week end. Nous repartirons du travail effectué par le programmiste. Les caractéristiques HQE seront revisitées en fonction des normes RT2012 et de nos réflexions en la matière. Le concours d'architecte devrait avoir lieu avant l'été 2012.

Marilise ROINE : (résumé) précise que ce multi accueil va permettre de doubler notre capacité d'accueil actuelle (40 places en multi accueil).

Jacques CORDON : (résumé) Des écoles du centre vont-elles être fermées ?

Christophe CLERGEAU : (résumé) Normalement, les écoles des prés Verts et des Tilleuls devraient être fermées. Simultanément. Il faudra quand même vérifier si c'est compatible avec la démographie scolaire.

De toutes manières, à terme ces fermetures auront lieu.

5 - 1 Modification N°2 du PLU :

Maryvonne SARRAZIN : (résumé) La modification actuellement soumise à enquête publique concerne principalement le secteur du Pinier (pour éviter d'avoir un pôle commercial concurrent au centre ville et à renforcer l'habitat, la zone en bordure l'autoroute étant réservée à des activités tertiaires), la servitude de mixité sociale du Seil (la surface – SHON – est abaissée de 5000 m² à 3500m², avec 1050 m² réservés au logement social), la Chohonnière (renforcement de la vocation artisanale et des activités de restauration autour du CIFAM).

Bernard AUNETTE : (résumé) En matière de permis de construire, nous avons obligation d'appliquer le PLU actuel. C'est pourquoi nous voulons le modifier pour qu'il soit plus protecteur.

Patrick COTREL : (résumé) Actuellement, si une demande de permis de construire conforme au PLU nous est présentée, nous sommes un peu désarmés pour

négocier. L'adjointe à l'urbanisme y est confrontée sans cesse. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de modifier le PLU pour avoir un PLU plus protecteur pour les zones pavillonnaires et une plus grande mixité avec les logements sociaux.

Claude ROUSSELOT : (résumé) Pendant 20 ans, il ne s'est rien fait sur la commune en termes d'urbanisme. Et puis tout d'un coup, l'ancienne municipalité a fait la Minais et les Islettes, sans prévoir les équipements nouveaux nécessaires. Cela fait un héritage lourd à assumer.

Bernard AUNETTE : (résumé) Pour la ZAC des Indulgences, il n'y a eu aucun équipement public réalisé, mais elle est pourtant en fort déficit ! Dans ces conditions, on fait au mieux (ou moins pire). Concernant le centre ville, l'étude est en cours, mais il n'est aucunement question de « supprimer l'âme de la ville » !

12 – 3 et 4 Participation financière de la ville à la restauration scolaire des écoles privées

Pascal ISIDORE : (résumé) En 2011, la subvention sera augmentée de 10 432€, pour tenir compte des repas supplémentaires par rapport aux prévisions. Pour 2012, la subvention passera de 129 571€ (en 2011) à 134 865€.

Roselyne DURAND : (résumé) Pour la restauration scolaire de l'enseignement privé, il n'y a pas de modulation des tarifs en fonction du quotient familial. C'est donc le CCAS qui doit soutenir les familles en difficulté. Cela demande réflexion.

12.9 – Extension de la gendarmerie :

Pascal ISIDORE : (résumé) Il va y avoir extension des locaux de la gendarmerie et ajout de 5 logements. En conséquence, la convention de bail est revue et passe à 158 547€.

Patrick COTREL : jusqu'à présent, la convention avec

la gendarmerie prévoyait un loyer « invariable et non révisable pendant 9 ans ». C'était quand même un beau cadeau à l'Etat, alors que tous les baux sont révisables tous les trois ans en fonction de l'indice de la construction. Cette anomalie est donc maintenant rectifiée.

17.1 – Relations internationales : coopération décentralisée à Kindia (Guinée)

Marie-Paule LIZE : (résumé) rend compte des progrès réalisés en matière d'assainissement et d'eau potable à Kindia, dans le cadre de la coopération décentralisée. La subvention annuelle de 1000€ est renouvelée.

23.1 – Création d'un topoguide

Patrick COTREL : La municipalité a décidé de prendre en mains la protection et la mise en valeur des espaces naturels sensibles qui constituent une grande richesse de la commune et occupent le tiers de la superficie communale. C'est ainsi que nous avons fait réaliser une étude sur la biodiversité dans les prairies humides auprès de l'étang de la Gironnaire, que nous entamons avec Nantes Métropole l'inventaire des zones humides, que nous allons en 2012 étudier l'Ile Clémentine. Mais en même temps, il nous faut protéger plusieurs zones et mettre en valeur ce patrimoine naturel. C'est dans ce cadre que le parcours de

randonnée - topoguide prend toute sa place.

Gérard AUMON : (résumé) présente le parcours établi en collaboration avec les Pieds Rieurs, le Conseil général 44 et Nantes Métropole. Le topoguide comprendra une boucle pour chacune des 23 communes, 6 boucles pour Nantes et un sentier de grande randonnée.

La particularité lucéenne est de définir une petite boucle accessible à des personnes à mobilité réduite. Le grand parcours fait 13 km et débute en centre ville. Le balisage sera fait en 2012. Les anciens parcours seront supprimés et la sortie du topoguide aura lieu en septembre 2012.